

Délibération n° 2026-24

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 24 avril 2026,
sous la présidence de Madame Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN, Présidente**

- Vu Le Code de l'éducation, notamment son article L.712-3 ;
- Vu Les statuts de l'Université Lumière Lyon 2 approuvés par le Conseil d'administration le 27 avril 2018, modifiés ;
- Vu La délibération n°2025-25 du 14 mars 2025 portant approbation de la modification du règlement du dispositif MobiDoc ;

Prend la délibération suivante :

Objet : Approbation de la modification du règlement du dispositif MobiDoc

Le Conseil d'administration a approuvé les modifications du règlement MobiDoc, conformément au document joint en annexe, et ayant pour objet :

- La révision des critères de sélection : une priorité est donnée aux mobilités vers les Universités de l'Alliance BAUHAUS4EU ;
- Une aide à la mobilité mensuelle est attribuée : forfait voyage de la distance entre Lyon et son pays de destination ;
- Un forfait inclusivité peut être attribué aux candidats justifiant d'une situation de handicap.

La présente délibération qui abroge la délibération n°2025-25 en date du 14 mars 2025 susvisée, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 35

Quorum : 18

Présents et représentés : 25

Fait à Lyon,

La présente délibération sera publiée sur le site internet de l'Université au plus tard le 30 avril 2026.

La présente délibération peut faire l'objet :

- D'un recours gracieux devant l'auteur de cet acte. Ce recours doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de sa publication si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux
- D'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Date de transmission à la Rectrice, chancelière des universités : au plus tard le 30 avril 2026

Direction des affaires juridiques, institutionnelles et des marchés (DAJIM)

Campus Berges du Rhône - 16, quai Claude Bernard - F69365-Lyon cedex 07

Téléphone : +33(0)4 78 69 74 64

dajim@univ-lyon2.fr - www.univ-lyon2.fr